



FEDERATION SPORTIVE EDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277, rue Saint-Jacques – 75240 PARIS cedex 05

Tél. 01 44 41 48 55

Site UGSEL : www.ugsel.org





RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Correspondance UGSEL Orne

Renseignements, retour de documents national.cross2024@gmail.com

En cas d'urgence, à partir du vendredi matin, appeler

Jérôme Nevoux : 06.07.13.77.63



ACCUEIL

PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil pour la vérification des engagements, la récupération des tickets repas et l'accueil sportif (présentation des licences et récupération des dossards - voir partie technique et sportive)

Le jeudi 12 décembre de **17h00 à 19h00** → **Stade des Closets, Les Closets 61100 FLERS**

Possibilité de repérage du parcours à partir de 17h.

et le vendredi 13 décembre de à **partir de 9h00** → **stade des Closets, Les Closets 61100 FLERS**

- **Vous devez vous acquitter de vos droits avant l'arrivée sur site.**
- **Les dossards doivent être récupérés au plus tard 1 heure 30 avant la course.**
- **Aucun dossard ne pourra être récupéré après 13h00, y compris pour les courses après 15h00.**

LIEUX de la COMPETITION et ACCES

Site de compétition : Stade des Closets,
Les Closets
61100 FLERS

Fléchage UGSEL à partir de chaque entrée de la ville

Les tribunes ne peuvent pas accueillir tous les participants. Chaque établissement doit prévoir un éventuel abri en cas d'intempéries.

HEBERGEMENT

Il est à prévoir par vos soins (cf liste hébergements en ligne)

RESTAURATION

Diner du jeudi soir :

Au collège St Thomas d'Aquin - Flers (Tarif 10.00 €) → A réserver sur le questionnaire

Déjeuner du vendredi midi sur site de compétition : 2 possibilités

- 1) Repas chaud à table (tarif 10.00 €) → A réserver sur le questionnaire,
- 2) Panier repas (tarif 7.00€) → A réserver sur le questionnaire,

DROITS D'ENGAGEMENT

10 € par élève à joindre au questionnaire d'organisation.

Pour rappel, les droits d'engagement doivent être réglés pour tout élève apparaissant sur la liste des inscrits sur Usport.

QUESTIONNAIRE

A renvoyer à l'UGSEL 61 IMPERATIVEMENT pour **le lundi 2 décembre 2024 dernier délai par mail à national.cross2024@gmail.com** accompagné d'un virement bancaire à l'UGSEL Orne (cf RIB en bas du questionnaire de participation)



Indiqué dans le l'intitulé du virement : **Cross 2024, nom établissement, ville et département**

Tout questionnaire transmis implique une obligation de paiement au Comité Organisateur.

Par respect vis à vis des prestataires des repas, nous nous réservons le droit de refuser les questionnaires repas **non reçus en date du 2 décembre 2024.**

REMBOURSEMENT

En cas d'absence d'un ou plusieurs engagements et/ou participants, **aucun frais ne seront remboursés.**

NOTE IMPORTANTE

Les accompagnateurs des participants (professeurs d'E.P. S, parents et autres) ainsi que les Chefs d'établissements sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition.

L'UGSEL Orne décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller, ou les faire surveiller.

Dans le cadre du développement durable, il y aura des poubelles de tri sélectif.

PRIMES KILOMETRIQUES

La prime kilométrique versée en 2025 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée au regard de 2 critères : le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS et la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.

L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS / délégations venant de loin et avec de nombreux élèves.

TEMPS PASTORAL - période de l'Avent...

Un temps pastoral aura lieu dans l'après-midi.

RECOMPENSES

Podiums individuels après chaque course.

Podiums par équipes → voir programme général

SOUVENIR

Un souvenir sera remis à chaque participant : une paire de chaussette. (Taille à indiquer dans le questionnaire)

BUVETTE

Buvette sur place : boissons froides et chaudes, friandises, crêpes.

SECURITE PARKING ET PARC.

Des espaces seront prévus pour les cars, voitures avec accès handicapé prévu.

Merci de respecter les différentes zones. Une accréditation sera à imprimer (en ligne) et à mettre sur le pare-brise de votre véhicule (voiture, minibus, car, ...)

Un contrôle des sacs pourra être effectué à l'entrée en fonction des demandes préfectorales.

PHOTOS

Des photos seront prises lors de la compétition.

Les participants, ou leurs représentants légaux, autorisent expressément les organisateurs et l'Ugsel à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET SPORTIFS

Pour toute question technique et sportive, contacter Geoffrey BRASSART, Responsable Technique des Compétitions :
g-brassart@ugsel.org

ACCUEIL SPORTIF ET LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.

Les licences élèves et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire et permet d'obtenir les dossards tamponnés par l'Ugsel Nationale.

La vérification des licences **élèves** peut se faire sous 2 formes :

- 1) Soit jusqu'au **mercredi 11 décembre 18h00** : sous forme dématérialisée depuis Usport. Le responsable des compétitions extraira toutes les licences élèves depuis la liste des inscriptions. Toutes les licences avec photos seront validées automatiquement.

Aucun email n'est à envoyer !

- 2) Soit lors de l'accueil sportif de la compétition, licences avec photo.

La licence de l'encadrant sera vérifiée le jour de l'accueil.

Les dossards ne seront donnés qu'après :

- signature du listing des participants individuels et par équipes fourni par les services nationaux,
- vérification des licences élèves,
- vérification de la licence de l'encadrant accompagnant les élèves,

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel [Article 9 des RG](#) : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

REGLEMENTS

Se référer aux Règlements Généraux et Particuliers 2020/2024 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org
[Règlement Spécifique CROSS 2024-2025](#)

Rappel arrivée des relais : Seul le dernier relayeur peut franchir la ligne d'arrivée

REPRESENTANTS DU BUREAU NATIONAL

L'ensemble des membres du Bureau ainsi que Jean-Noël MELLERIN, Secrétaire Général

REPRESENTANT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'ANIMATION SPORTIVE

Jérôme NEVOUX

REPRESENTANTS DES SERVICES NATIONAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE

Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI, Didier PARIS et Patricia PETIT

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (page 7).

ORGANISATION DE LA COMPETITION

- Direction de Réunion : Alain GUENZI
- Responsable Technique et Directeur de la compétition : Geoffrey BRASSART
- Responsables du Comité d'Organisation : Anne Gagez
- Juge arbitre général : Serge RIGOT
- Juge arbitre parcours : Jean-Pierre GAUDIN + Arnaud PIGEON
- Juge arbitre départ + Juge arbitre zone de transmission relais : Olivier ROCK
- Juge arbitre arrivée : Alain GUENZI
- Jurys: UGSEL Orne
- Chambre d'appel : Brigitte PETOT + Guy MAUROUARD + Véronique BERTEL + Marie-Philippe BEUZEBOC + Béatrice BERGER BY
- Jury zone de relais : Guy MAUROUARD + Véronique BERTEL + Marie-Philippe BEUZEBOC + Béatrice BERGER BY
- Starter : Pascal BERGIRON + Fanch BRIHAULT

- Délégué Anti-Dopage : Guy MAUROUARD
- Speakers: Jean-Pascal EDELIN + Jean-François GUIVARCH + Jordan STOURM
- Secrétariat : Geoffrey BRASSART
- Gestion du protocole : Ugsel Orne
- Surveillance du site : Ugsel Orne

DOSSARDS

Les dossards seront remis aux responsables des établissements à l'accueil le vendredi soir ou le samedi matin.

Les dossards seront pucés.

Les concurrents devront porter leur dossard sur la poitrine, attaché par 4 épingles. Le dossard sera composté lors du contrôle des licences à la chambre d'appel. Après le compostage, tous les concurrents devront rester dans la zone de départ qui leur sera indiquée.

ATTENTION : tout dossard sans étiquette, avec la mauvaise étiquette ou non composté entraînera le non-classement de son titulaire.

Les dossards des élèves abandonnant doivent être donnés au secrétariat.

USPORT

Il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport. L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.

A la date limite fixée par l'Ugsel Nationale (**vendredi 29 novembre 2024**), les qualifiées de chaque territoire seront remontés au niveau national par le Responsable Technique des Compétitions.

Pour cela, les territoires devront envoyer à g-brassart@ugsel.org, la liste des élèves qualifiés au titre de l'individuel ou du par équipes au plus tard le **jeudi 28 novembre 2024**.

Les enseignants devront sur Usport :

- **Supprimer les élèves qualifiés au Championnat National mais qui ne participeront pas.**
- Modifier, si besoin, les participants par équipe et en relais.

COMPOSITIONS D'EQUIPES ET DES RELAIS

Il n'y a pas de formulaire sur les compositions d'équipes et de relais pour le championnat national à communiquer.

Les compositions des équipes et des relais sont celles apparaissant sur USPORT.

Elles peuvent être supprimées/complétées/modifiées par les enseignants EPS **au plus tard 96 heures avant le début des championnats ; soit avant le lundi 9 décembre 2024 à 11h00.**

Après cette date, les modifications sur Usport seront fermées.

Les modifications d'équipe et de relais ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et/ou le représentant de l'UGSEL nationale que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, convocation à un examen, cas de force majeure avec attestation du chef d'établissement). **Sans justificatif, les modifications seront acceptées sous réserve d'acquittement des frais administratifs, à savoir 5 euros par élève et par changement (nouveau 24-25 cf article 15 des RG).**

Aucune modification ne sera prise en compte sur place hors de ce cadre.

TENUE

Une tenue sportive spécifique à l'activité est obligatoire.

Le port du maillot d'établissement est obligatoire. En cas d'absence de maillot d'établissement, un maillot neutre sera toléré.

[Cf article 10 des RG.](#)

Les athlètes d'une même équipe et d'un même relais doivent obligatoirement avoir un maillot identique.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

SERVICE MEDICAL

Un poste de secours sera présent sur site.

LA COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES

[Cf. Règlements Généraux Article 28.3](#)

RECLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRE

[Conformément au Titre V des Règlements Généraux :](#)

[Article 28 RESERVES ET RECLAMATIONS](#)

[Article 29 SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES](#)



PROGRAMME GENERAL

Jeudi 12 décembre 2024

17h00 - 19h00 Accueil administratif, sportif et convivial

Au stade des Closets - 61100 - FLERS

Téléphone : Directrice Départementale UGSEL Orne : Anne GAGEZ 06.42.82.88.75

Responsable Organisation : Jérôme NEVOUX 06.07.13.77.63

19h00 – Réception officielle pour les personnalités et le jury au stade des Closets

19h00 – 21h00 Repas au collège St thomas d'Aquin – 61100- FLERS

Vendredi 13 décembre 2024

A partir de 9h00 Accueil administratif et sportif sur le site de la compétition

Aucun dossard ne pourra être récupéré passé 13h30

9h00 Accueil du jury

10h30 Réunion du jury au barnum restauration

11h30 Première course

11h00 - 15h00 Repas chaud (barnum restauration)

12h30 - 15h30 Retrait des paniers repas (barnum restauration)

COURSES A PARTIR DE 11H30

HORAIRES CATEGORIES DISTANCES (en mètres)

- **11h30** : 1ère course : Cadettes Juniors Filles – 3245 m
- **12h00** : 2ème course : Benjamines 2 – 1945 m
- **12h20** : 3ème course : Benjamins 2 – 2445 m
- **12h40** : 4ème course : Benjamines 1 - 1945 m
- **13h00** : 5ème course : Benjamins 1 – 2445 m
- **13h20** : 6ème course : Minimes Filles 1 – 2445 m

- **13h45** : Podiums équipes (CJF BF1 BG1 BF2 BG2 MF1)
Temps pastoral

- **14h10** : 7ème course : Relais mixtes – 5545 m
- **14h40** : 8ème course : Minimes Garçons 1 – 3245 m
- **15h10** : 9ème course : Minimes Filles 2 – 2445 m
- **15h30** : 10ème course : Minimes Garçons 2 – 3245 m
- **16h00** : 11ème course : Cadets Juniors Garçons – 4245 m

- **16h30** : Podiums équipes (MF2 MG1 Relais MG2 CJG)

Les podiums individuels ont lieu à l'issue de chaque course.



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org